



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

07/03/2019

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS CSE : L'ÉQUITÉ SELON LA CGC !!

Nous attendions la position de la CGC qui reste la seule organisation syndicale à ne pas dire si elle est pour ou contre une mutualisation des dotations.

Toute la réunion a consisté, pour la CGC, à tourner autour du pot.

Elle a parlé maintes et maintes fois d'équité. Pour elle, celle-ci doit être effective partout, sous tous les aspects. **Mais c'est quoi l'équité selon la CGC ?**

Ce que nous comprenons c'est que pour la CGC, une répartition équitable c'est une répartition des 5% de cette façon :

- Salaire de 2 500 € × 5% = 125 € d'aide du CE/CSE pour le salarié
- Salaire de 10 000 € × 5% = 500 € d'aide du CE/CSE pour le salarié

Donc fin de la solidarité !? Évidemment, la CFDT a un point de vue tout à fait opposé.

D'ailleurs, nous partageons la remarque d'un des membres de la délégation CGT :

Où est l'équité lorsque la CGC, en NAO, est le seul syndicat à demander que les Non-Cadres aient un budget inférieur à ceux des Cadres ?

Nous avons tous compris que la CGC veut gagner du temps. Elle veut surtout encadrer les aides CE/CSE pour qu'à la fin, ce soit les plus hauts salaires dans les établissements qui tirent les bénéfices de la péréquation.

À LA CGC, SOLIDARITÉ BIEN ORDONNÉE COMMENCE PAR ELLE-MÊME !!

La CFDT et la CGT ont une position radicalement opposée à celle de la CGC :

Une péréquation totale, étalée dans le temps (entre 4 et 10 ans), pour permettre aux CE/CSE qui perdront en subvention de s'adapter et de préserver les emplois des salariés de ces CSE. Voilà ce à quoi nous aspirons :

	Subvention moyenne des CE/CSE par salarié (€)	
	Répartition à ce jour	Répartition Solidaire proposée par la CFDT (sous 4 à 10 ans)
Argenteuil	2 188 €	2 922 €
Argonay	2 247 €	2 922 €
Biarritz	2 158 €	2 922 €
Istres	3 045 €	2 922 €
Martignas	2 010 €	2 922 €
Mérignac	2 718 €	2 922 €
Poitiers	2 189 €	2 922 €
Saint-Cloud	3 741 €	2 922 €
Seclin	2 133 €	2 922 €

Quant à la DRH dans cette histoire ?

Elle semble jouer le jeu de la CGC en proposant, hier, de ne mutualiser les dotations que sur les 300 plus hauts salaires (PIIC et hors statut).

Notre demande est claire, la solidarité doit s'exercer entre les 8 000 salariés de la société et pas sur seulement 300 personnes !!

La DRH, en n'obligeant pas la CGC à se positionner clairement pour ou contre le principe d'une péréquation totale, contribue à entretenir le flou et rend impossible l'avancée de ce dossier.

La DRH a proposé une nouvelle réunion sur le sujet le 26 mars à 14h00.

CFDT-DASSAULT.NET



Entre le 20 et le 28 Mai 2019 se tiendront les élections professionnelle dans tous les sites Dassault Aviation.

La nouveauté cette année sera la mise en place du Comité d'Économique et Social (CSE), qui remplacera les actuels CE/DP et CHSCT.

Ces élections permettront d'élire les personnes qui vous représenteront pendant 4 ans auprès de la Direction d'Argenteuil dans cette nouvelle instance, mais aussi à St Cloud lors des réunions du CSE Central.

A l'issue des élections, 32 personnes (16 Titulaires et 16 Suppléants) seront élus pour siéger et vous représenter dans l'instance du CSE qui se réunira 1 fois par mois.



CANDIDATS CFDT AUX PROCHAINES ÉLECTIONS !

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de la société ? Rejoignez l'équipe CFDT d'Argenteuil et les 600 000 adhérents CFDT en France !!

N'hésitez pas à contacter Chantal Deschamps ; François Rodarie ; Christophe Lafon ou Yann Prigent avant le 30/03/2019

La CFDT défend toutes les catégories de personnels Cadres et Non-Cadres. À l'instar d'autre qui ne représente QUE les Cadres, et se bat chaque année en NAO pour que le budget des Non Cadres soit inférieur à celui des Cadres.

Pour les 4 années à venir faites votre choix !!

